



REGLEMENT DE CONSULTATION

Séjour culturel en Italie

Du 8 au 15 mars 2020

Article 1 :

La consultation porte sur l'organisation d'un séjour culturel en Italie du 8 au 15 mars 2020. Les candidats sont invités à faire une offre prévoyant toutes les prestations indiquées dans l'article 5.

Article 2 :

Le marché sera régi par les dispositions du présent document.

Article 3 :

Le marché constitué de deux lots.

Article 4 :

Les offres seront présentées selon le descriptif des besoins fournis à l'article 5, accompagnés de la description des services associés.

Article 5 :

Période : départ le dimanche 8 mars 2020 et retour le dimanche 15 mars 2020

Public concerné : 49 élèves de 4^e et 3^{ème} + 4 accompagnateurs

Lieux d'hébergement : Hôtel 2 étoiles

Dimanche 8 mars 2020

- Départ 08h00 du collège Chante Cigale à destination de Naples en passant par Nice
- Pique-nique pour le repas du midi fourni par les familles des élèves
- Dîner dans une cafétéria d'une aire de repos

Lundi 9 mars 2020 – Arrivée à Naples le matin,

- Petit déjeuner (fourni par les familles)
- **Visite de Naples la souterraine.**
- Déjeuner au restaurant,
- Musée archéologique de Naples, atelier fresques
- Installation à l'hôtel à GRAGAGNO, dîner à l'hôtel

Mardi 10 mars 2020 :

- Petit déjeuner à l'hôtel
- **VISITE MOZZARELLA** Vers Paestum Bartoli ou Vannulo
- Panier repas fourni par l'hôtel
- Paestum temple (visite libre)
- Retour à l'hôtel, dîner à l'hôtel, nuitée

Mercredi 11 mars 2020 :

- Petit déjeuner à l'hôtel,
- **VESUVE** le matin
- Pique- nique (panier fournir par l'hôtel),
- OPLONTIS villa (visite libre)
- Retour à l'hôtel, dîner à l'hôtel, nuitée

Jeudi 12 mars 2020 :

- Petit déjeuner à l'hôtel
- Pique- nique (panier fournir par l'hôtel),
- **Journée POMPEI VISITE GUIDEE**
- Installation à hôtel sur Rome et ses environs, dîner à l'hôtel

Vendredi 13 mars :

- Petit déjeuner à l'hôtel
- ROME toute la journée

(La Rome de Julie ou secrets de Rome) **Minerve VISITE GUIDEE**

PALATIN FORUM et COLISEE

- Retour à l'hôtel, dîner à l'hôtel

Samedi 14 mars 2020:

- Petit déjeuner à l'hôtel
- Pique- nique (panier fournir par l'hôtel),
- JOURNEE à Rome-
- Repas à Rome dans une pizzeria

Départ de Rome vers 21h

Dimanche 15 mars :

- Petit déjeuner et déjeuner en cafétéria sur aires de repos,

Article 6 Assurance d'annulation

Individuelles et collectives (désistements) : précisez les conditions d'annulation et de permutation des personnes participant au collège. L'assurance intégrera les risques attentats.

Article 7 :

Les prix sont fermes pour la durée du marché.

Ils s'entendent TTC

Le prix du séjour sera indiqué par participant et ne devra excéder 370 € TTC

Il doit comprendre :

Les coûts de transports incluant frais de péages et parking (prix fixes qui ne pourront en aucun cas varier au grès des hausses des prix du carburant).

Les frais de restauration, nuitées, panier-repas et petits déjeuners à l'exception des repas du midi du 8 mars .

Les visites (libres et guidées selon la demande)

Pas de propositions faisant apparaître un prix élevé et des gratuités accompagnateurs.

Attentes concernant les paniers repas : il convient de veiller à ce que les paniers repas satisfassent aux besoins d'adolescents.

Les paniers repas doivent être composés d'au moins :

Deux sandwichs

Un fruit

Une boisson (eau de préférence)

Un snack (gouter)

Article 8 :

Le paiement se fera exclusivement par mandat administratif, sur présentation d'une facture accompagnée d'un RIB

Article 9 : Critères de sélection des offres

Chaque offre sera évaluée selon les critères pondérés suivants :

Prix : 50%

Qualité de l'offre : 50%

Article 10 : Réception des offres

Les offres devront être déposées sur le site de l'AJI

La date limite d'envoi des offres est fixée au 03 novembre 2019 10h

ACTE D'ENGAGEMENT

Je, soussigné(e), madame, monsieur :	
Représentant la société	
Remet ma proposition sous la forme du devis ou du contrat joint au présent CCAP, numéroté	
En signant cet acte d'engagement, le candidat s'engage à en accepter les termes. Le candidat retenu en recevra un exemplaire signé du pouvoir adjudicateur. Le devis ou le contrat remis par le candidat ne doit pas comporter de clauses contradictoires au CCAP.	
Signature et cachet du candidat	Signature et cachet du pouvoir adjudicateur qui retient l'offre du candidat HERVE SANCHEZ